

Sortie de crise de la COVID-19

La Caisse d'économie solidaire redonne plus d'un million de dollars à ses membres pour soutenir leur relance

Montréal, le mardi 12 mai 2020 – La Caisse d'économie solidaire Desjardins consacre plus d'un million de dollars dans 10 mesures financières et d'accompagnement pour soutenir les efforts de relance de ses membres en ce temps de crise sanitaire et économique. La Caisse vise ainsi à répondre aux besoins des entreprises d'économie sociale et des organisations communautaires membres qui ont exprimé dans un sondage interne avoir besoin d'information, de conseils et de soutien financier.

Ainsi, la Caisse d'économie solidaire facilite l'accès à un financement sans obligation de remboursement pouvant atteindre jusqu'à 15 000 \$. De ce montant, il est possible de rembourser les frais de services de consultation professionnelle, jusqu'à concurrence de 5 000 \$, pour l'élaboration ou la mise en œuvre de plans de relance. Elle fera aussi des dons pour soutenir des initiatives des membres de la Caisse d'économie solidaire. S'ajoute une garantie spéciale de relance permettant d'obtenir une marge de crédit ou un prêt, grâce au soutien de fondations qui jouent le rôle d'endosseurs.

De plus, la Caisse d'économie solidaire collabore avec les mentors de l'économie sociale du Réseau M pour offrir un service d'urgence de mentorat. Finalement, un guide d'information créé pour les besoins spécifiques des entreprises collectives et des organismes communautaires de l'économie sociale sera disponible prochainement, sans frais.

Une ristourne collective réinvestie en temps de crise

Au total, ce sont 1,2 million de dollars de la ristourne des membres qui seront remis aux entrepreneurs collectifs pour construire le monde de l'après COVID-19. Particularité de la Caisse d'économie solidaire, les membres ont choisi de rendre la ristourne collective et d'en préserver une partie au cours des années pour l'utiliser en cas de besoin particulier.

« C'est la solidarité qui nous permettra de rebondir à la suite de cette crise sans précédent. À la Caisse d'économie solidaire, nous sommes confiants que les entrepreneurs collectifs sauront se relever. Il est essentiel que nous soyons là pour les y aider, avec nos valeurs ajoutées », se réjouit Marc Picard, directeur général de la Caisse d'économie solidaire.

Accompagner les individus

De plus, la Caisse d'économie solidaire veut soutenir ses membres individuels par de l'accompagnement budgétaire et la possibilité d'obtenir de petits prêts d'urgence.

« Certains d'entre nous devront faire des choix budgétaires difficiles lorsque l'aide gouvernementale prendra fin. Nos membres, Option consommateurs et les associations coopératives d'économie familiale (ACEF) de Québec et Lanaudière, ainsi que les ACEF de partout au Québec offrent des services d'accompagnement pour la gestion budgétaire personnelle et familiale. C'est pourquoi nous les appuyons et recommandons à nos membres d'en bénéficier », souligne Marc Picard.

Ces mesures sont en vigueur jusqu'au 31 décembre.

Toute l'information et la marche à suivre pour se prévaloir de ces mesures sont disponibles au www.caissesolidaire.coop

À propos de la Caisse d'économie solidaire

La Caisse d'économie solidaire Desjardins est spécialisée en investissement responsable et le centre d'expertise en financement d'entreprises collectives et d'organisations communautaires. Comptant plus de 15 000 membres, elle investit plus de 660 millions de dollars en économie sociale, partout au Québec. La Caisse d'économie solidaire est la Caisse des citoyens engagés, des entreprises collectives et des mouvements sociaux.

-30-

Contact :

Marie-Reine Roy

marie-reine.roy@desjardins.com